

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 janvier 2015

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Gésabelle GIROUD, Christine NÉMOZ, Monique PERRIOL, Catherine TEILLON, Danielle FAVIER, Martine MÉRAUD,
MM. Jean BELANTAN, André CHABERT, Maurice BELANTAN, Gérald REVEYRAND,
Aimé VUAILLAT, Jean-Marc GUILLET, Bernard PIÉGAY, Damien RIGOLLET.

ABSENTS excusés : MM. Guillaume ARRU-GALLART (pouvoir à M. Jean BELANTAN),
Gérard CHABOUD-GRILÉ (pouvoir à M. Maurice BELANTAN),
Mmes Isabelle COURTIAL, Stéphanie GAGNIEUX, Dominique GADOU (pouvoir à Mme Christine NEMOZ à partir de 21 h 00).

Secrétaire de séance : Mme Christine NEMOZ.

CONSEIL MUNICIPAL «ENFANTS»

Madame Dominique GADOU présente l'avancement du dossier «Conseil municipal enfants» : Il devrait se mettre en place à partir de la rentrée scolaire 2015-2016. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 prendront part au vote pour élire 9 conseillers municipaux. Le mandat dure une année scolaire. La commission continue l'élaboration du projet pour être opérationnelle à la rentrée. Le Conseil municipal approuve ce dossier. Le budget annuel alloué à cette structure pourrait se situer autour de 1 000 €.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- ✚ Monsieur Jérémie GAILLARD : transformation d'une grange en logement, route des lavoirs,
- ✚ Monsieur Alain BATHIAS : transformation d'une grange en gîte, chemin du train de l'est.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- ✚ Monsieur Eric GODARD : construction d'un abri à voiture, chemin de malétang,
- ✚ Monsieur Laurent BIBET : transformation d'une grange en maison, chemin des marais.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Information de la vente de la propriété Géraldine REBOUILLAT, chemin de l'éron : pas d'application du droit de préemption Urbain.

DEMANDE DE SUBVENTION RD16 DEPLACEMENTS DOUX

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de travaux d'aménagement de sécurité de voirie RD 16 phase N°4 DEPLACEMENTS DOUX :

- Aménagement rue de la beauté au chemin des alouettes :
147 500 € H. T..

Ces travaux devront permettre d'améliorer la sécurité des usagers sur les voies. Ils permettront de poursuivre la liaison piétonne continue entre le centre Bourg de Vezeronce-Curtin et le chemin des alouettes, de sécuriser et organiser la séparation des espaces des usagers (piétons et véhicules), réduire la vitesse et privilégier l'environnement dans une démarche en faveur du développement durable.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet et demande à Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère. Les travaux seront exécutés au deuxième semestre 2015 et seront financés sur les fonds propres de la commune en fin d'année 2015.

La commune s'engage à respecter les normes d'accessibilité des PMR en vigueur.

RUE DE LA SELLERIE

Afin d'élaborer un projet d'aménagement de la rue, après la démolition de la maison PAULOZ que la commune vient d'acquérir, il est proposé au Conseil municipal de faire effectuer un relevé topographique. Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

EGLISE DE CURTIN

L'église de Curtin nécessite des travaux de mise aux normes (électricité et chauffage). En parallèle, des témoins ont été positionnés pour contrôler l'état du clos et couvert. Des devis seront demandés.

Accord du Conseil municipal pour déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère.

ECHANGE MAZZOCCHI

Un échange de terrains pourrait s'effectuer avec Monsieur MAZZOCCHI à Charray pour améliorer les accès de certains terrains. Ils porteraient sur une surface de 1 ha 03 ca. Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

MATERIEL INFORMATIQUE

Le matériel informatique du secrétariat devenu obsolète, doit être remplacé : des devis seront demandés. Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT DES ENFANTS A LA PISCINE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de subvention du collège FA RAVIER de Morestel dont dépend notre commune, pour permettre aux élèves de 6^{ème} de se rendre à la piscine.

En effet chaque élève doit savoir nager en sortant du collège.

Après discussion, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater la somme de 94,50 € au collège FA RAVIER de Morestel pour l'activité piscine pour 21 élèves de la commune de VEZERONCE-CURTIN pour l'année scolaire 2014-2015.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPC

Cet ordre du jour est reporté.

ETUDE DE MISE EN CONFORMITE ET AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Afin de se projeter dans l'avenir, Monsieur le Maire propose de faire réaliser une étude pour un montant de 3 200 € H. T.. Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

MATERIEL ECOLES

Des devis ont été demandés pour changer les tapis de gym à l'école ainsi que les couchettes pour la maternelle.

COMAT ET VALCO a été retenu pour les couchettes : 945, 41 €.

GYM NOVA pour les tapis : 2 053,20 €.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

EAUX PLUVIALES A CURTIN

Des travaux sont nécessaires à Curtin pour assurer l'évacuation des eaux pluviales : travaux prévisibles : entre 15 et 20 000 €. Accord du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

INFORMATION SUR LES ZONES VULNERABLES

Une étude sur la pollution en nitrate des eaux de surface a fait ressortir en aval, un taux supérieur à 18 mg/l d'eau sur notre secteur. Cela impliquerait certaines dispositions pour les agriculteurs et éleveurs qui les obligeraient à des mises aux normes coûteuses qu'ils auraient du mal à réaliser.

CIMETIERE DE VEZERONCE

Une allée doit être réalisée pour assurer la desserte des nouvelles tombes : deux devis ont été demandés :

PAILLET TP : 1 514,40 €.

ROUX Eric TP : 1 201,20 €.

L'entreprise ROUX Eric est retenue.

PLU

Cinq bureaux d'études vont être consultés pour la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales, document obligatoire pour la confection du PLU. Les bureaux d'études doivent remettre leur proposition le 13 février 2015 au plus tard.

CONCOURS PHOTO

Comme annoncé dans le bulletin municipal, un concours photo est organisé sur la commune. Le thème : MON QUARTIER A MOI.